

Notes d'allocution
Conférence de presse sur le Principe de Jordan
Parlement, Ottawa, Canada
18 mai 2007

Cindy Blackstock, directrice générale
Société de soutien à l'enfance et à la famille du Canada



Pourquoi ne pas mettre en pratique le Principe de Jordan?

Deux ans après le décès de Jordan, pourquoi le gouvernement canadien ne met-il toujours pas en pratique le Principe de Jordan qui garantirait qu'aucun enfant ne pourrait mourir faute de services pendant que les gouvernements se querellent à savoir qui assumera les coûts ?

Avec tout notre cœur et notre âme, nous n'y comprenons rien.

Nous constatons que le Principe de Jordan veut que les enfants des Premières Nations reçoivent les mêmes services gouvernementaux dont jouissent tous les autres enfants canadiens.

Nous savons que le gouvernement fédéral peut économiser de l'argent en fournissant les services équitables dont les enfants des Premières Nations ont besoin pour demeurer au sein de leur famille de façon sécuritaire, au lieu de payer des frais plus élevés pour les placer dans les foyers d'accueil ou dans des hôpitaux.

Nous savons que Jordan est décédé parce qu'il attendait que les gouvernements posent le bon geste.

Et nous savons que deux ans après le décès de Jordan, les gouvernements n'ont toujours pas entrepris les démarches nécessaires pour éviter que des conflits de compétences gouvernementales passent avant les besoins d'un enfant.

Alors pourquoi le gouvernement fédéral ne met-il pas en pratique le Principe de Jordan?

Peut-être parce que le gouvernement s'inquiète de savoir si les Canadiens et les Canadiennes l'appuieront. Selon moi, le gouvernement fédéral n'a pas à s'inquiéter, mon expérience me dit que les Canadiens et les Canadiennes se préoccupent énormément du sort des enfants, notamment au niveau de l'égalité et de l'équité. Ils voudraient certainement que leur gouvernement fasse passer les besoins des enfants vulnérables avant les querelles de compétences et de juridictions.

Les Canadiens et les Canadiennes comprennent que la mise en œuvre du Principe de Jordan ferait une énorme différence dans la vie des enfants des Premières Nations en ce moment. Il s'agirait simplement de leur donner les mêmes services dont jouissent les autres enfants canadiens.

Donc, le gouvernement fédéral n'a pas à se soucier. Les Canadiens et les Canadiennes sont de bonnes personnes. Ils et elles voudraient voir le Principe de Jordan mis en pratique pour éviter que des enfants ne meurent en attendant que les gouvernements se décident à poser le bon geste.

Les Canadiens et les Canadiennes mettent les enfants en priorité. Il est grandement temps que le gouvernement canadien fasse la même chose en mettant immédiatement en pratique le Principe de Jordan.